



## Application du code de vie

À l'école Hamelin, nos valeurs de bienveillance, de vivre-ensemble, d'engagement et de collaboration nous mènent à **favoriser les comportements positifs en lien avec le code de vie** de l'école. Voici donc ce que nous avons mis en place, de concert avec tous les intervenants de notre école afin de faire de notre milieu un endroit positif, sain et sécuritaire.

### Bracelets et billets WOW

Les bracelets sont remis aux élèves lorsqu'ils se **démarquent par leur comportement** et leur **attitude positives**. Les élèves les portent fièrement pendant la journée. À la fin de chaque journée, les élèves reçoivent un **billet Wow** pour chaque bracelet reçu. Nous souhaitons que **les parents signent** le billet Wow pour reconnaître le bon comportement de leur enfant et **le retourner à l'école**. Plusieurs fois par année, il y a des **tirages pour des activités spéciales**. Deux élèves par classe peuvent y participer parmi les élèves qui se sont démarqués. Notre intention est donc de **récompenser** les élèves qui participent activement au climat positif de l'école.

### Carton jaune

Lorsqu'un élève **ne respecte pas le code de vie** ou qu'il y a une **répétition d'un comportement dérangeant** pour des éléments mineurs, il recevra un avis « **carton jaune** ». Au cinquième, huitième et dixième avis, la **direction** rencontre l'enfant pendant une récréation et une **signature des parents** est requise. Ce sera le moment pour vous et nous de constater les difficultés de votre enfant en lien avec le respect d'éléments mineurs, mais répétitifs, et de faire un retour avec lui.

### Carton rouge

Lorsqu'un élève **ne respecte pas le code de vie pour des éléments majeurs** (par exemple l'impolitesse importante envers les adultes, bagarre, etc.), il recevra un « **carton rouge** ». Pour **chaque manquement** majeur au code vie, l'intervenant verra à ce qu'une **conséquence logique** soit appliquée pour permettre à l'enfant de réfléchir à son geste. La **direction** prévoit aussi une rencontre avec l'enfant pendant une récréation et la **signature des parents** est requise. Une rencontre avec les parents et la directrice pourra être nécessaire à certains moments.

### Signalement

Tout geste de **violence intentionnelle, d'intimidation et toute fugue** seront signalés directement à la **direction de l'école** dans les plus brefs délais. Les intervenants, les élèves et les parents peuvent aussi signaler les situations qui se déroulent à l'école. Il est aussi possible de **dénoncer anonymement** ces situations. La démarche pour le faire est disponible sur le site Internet de l'école. Pour chacune de ces situations, l'école prendra les mesures nécessaires pour protéger les victimes, ainsi que les témoins, tout en mettant en place des mesures pour éviter que la situation ne perdure ou ne se reproduise.